

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Caroline Alvarez ; Laurianne Bovet ; Muriel Chenaux Mesnier ; Xavier de Haller ; Thérèse de Meuron ; Jean-Pascal Gendre ; Claude Nicole Grin ; Henri Klunge ; Evelyne Knecht ; Françoise Longchamp ; Gilles Meystre ; Sarah Neumann ; Roland Philippoz ; Marlène Voutat.

Membres absents non excusés : --

Membre démissionnaire : Florian Ruf.

Membres présents	84
Membres absents excusés	14
Membres absents non excusés	0
Membre démissionnaire	1
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 35 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2014/20

Réponse au postulat de M. Jean-Luc Chollet « Elimination des déchets – taxe au volume ECA ; vers la correction d'un effet pervers ».

Rapporteur : M. Romain Felli (Soc.)

Discussion

M. Abc Xyz (UDC) ;.

Vote

Le Conseil, par XX oui, XX non et XX abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. de prendre acte de la démarche effectuée auprès des agriculteurs et des principes de taxation adoptés par la Municipalité pour les bâtiments de type hangars agricoles ;
2. d'adopter la réponse au postulat de M. Jean-Luc Chollet « Elimination des déchets – taxe au volume ECA ; vers la correction d'un effet pervers » tendant à inciter la Municipalité à revoir le mode de taxation des ruraux affectés à l'agriculture.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2014/22

Réponse au postulat de M. Roland Rapaz et consorts intitulé : « Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers : contribution à la construction d'un lien social fort ».

Rapporteuse : Mme Sandrine Schlienger (UDC)

<i>Discussion</i>	M. M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit décide : d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Roland Rapaz et consorts. _____
Interpellation	de M. Vincent Rossi (Les Verts) et consorts : « Quatre piliers. Quatre ».
<i>Discussion</i>	M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; Mme Janine Resplendino (La Gauche) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Hadrien Buclin (La Gauche) : « Augmentation des vols d'affaires à l'aéroport de la Blécherette : quelles conséquences pour les habitants des zones riveraines ? ».
<i>Discussion</i>	M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux. Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Interpellation	de M. Romain Felli (Soc.) : « Rémunérations des dirigeants d'Alpiq : quelle position de la Municipalité ? ».
<i>Discussion</i>	M. Romain Felli (Soc.) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) qui dépose une résolution.
<i>Résolution (dépôt)</i>	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, en coordination avec les autres acteurs publics participant à la gestion d'Alpiq, propose à l'assemblée des actionnaires une réduction des revenus octroyés aux dirigeants d'Alpiq ».
<i>Discussion s/résolution</i>	Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de SI ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) <u>qui modifie sa résolution</u> .
<i>Résolution (dépôt)</i>	« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, en coordination avec les autres acteurs publics participant à la gestion d'EOS et d'Alpiq, propose à l'assemblée des actionnaires une réduction des revenus octroyés aux dirigeants d'Alpiq ».

*Discussion
s/résolution (suite)*

M. Romain Felli (soc.).

Vote s/résolution

Le Conseil, par 46 oui, 31 non et 4 abstentions, **approuve** la résolution de M. Hadrien Buclin.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Benoît Gaillard (Soc.) et consorts : « Sommes-nous condamnés à accepter des projets de construction privés qui nuisent aux locataires en place et aux ensembles architecturaux cohérents ? ».

Discussion

M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; Mme Séverine Evéquo (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de TRX ; M. Benoît Gaillard (Soc.) qui dépose une résolution.

Résolution (dépôt)

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse tout son possible pour préserver l'ensemble urbain auquel appartient l'immeuble de la rue Saint-Paul 4 ».

*Discussion
s/résolution*

Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Benoît Gaillard (Soc.).

Vote s/résolution

Le Conseil, par 45 oui, 22 non et 5 abstentions, **approuve** la résolution de M. Benoît Gaillard.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation

de M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) et consorts : « Sus aux plantes envahissantes à Lausanne ! ».

Discussion

M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; Mme Séverine Evéquo (Les Verts) qui dépose une résolution.

Résolution (dépôt)

« Afin que Lausanne se conforme au plus vite aux exigences de l'article 1 de la LPE et l'article 6 de l'ODE, dans l'esprit du plan d'action en cours d'élaboration, le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour :

- 1) faire cesser complètement la plantation des espèces qui figurent sur la liste noire des plantes envahissantes. Ceci s'applique sur domaine public et sur domaine privé communal, y compris sur les parcelles faisant l'objet d'un contrat de bail ou d'un DDP.
- 2) Faire interdire la vente de ces plantes sur territoire communal ou au minimum rendre obligatoire l'étiquetage, par tout revendeur de la

commune, de ces plantes envahissantes de manière à informer le consommateur.

3) *informer les Communes et le comité de l'agglomération de Lausanne-Morges de ses décisions. ».*

*Discussion
s/résolution*

Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) qui modifie la résolution.

*Résolution
(modification)*

« Afin que Lausanne se conforme au plus vite aux exigences de l'article 1 de la LPE et l'article 6 de l'ODE, dans l'esprit du plan d'action en cours d'élaboration, le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour :

1) *faire cesser complètement la plantation des espèces qui figurent sur la liste noire des plantes envahissantes. Ceci s'applique sur domaine public et sur domaine privé communal, y compris sur les parcelles faisant l'objet d'un contrat de bail ou d'un DDP.*

~~2) *Faire interdire la vente de ces plantes sur territoire communal ou au minimum rendre obligatoire l'étiquetage, par tout revendeur de la commune, de ces plantes envahissantes de manière à informer le consommateur.*~~

2) *informer les Communes et le comité de l'agglomération de Lausanne-Morges de ses décisions. ».*

*Discussion
s/résolution (suite)*

M. Daniel Brélaz, syndic ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; Mme Séverine Evéquoz (Les Verts) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts).

Vote s/résolution

Le Conseil, par 46 oui, 12 non et 1 abstention, **approuve** la résolution de Mme Séverine Evéquoz telle que modifiée.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture

La séance est levée à 22 h 35.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....